



Mairie
de
VALLÈGUE
(Haute-Garonne)

Republique Française

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE VALLÈGUE

Délibération n° 2023-07-01

SEANCE 24 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre juillet à vingt-et-une heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 17 juillet 2023

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, RICHER Pascale, CARRIÈRE Jean-Louis, SABLAYROLLES Evelyne, GALTIER Patrice, ESCRIEUR Patrice, GUILLES Bernard, DEVORA Daniel et ZINDEL Laurent.

Membres absents et excusés : BEY-CREUX Céline a donné procuration à RICHER Pascale, ROUX Patrick a donné procuration à CAUSSINUS Serge, MALET Jacques a donné procuration à ZINDEL Laurent et PINAUD Jérôme a donné procuration à CARRIÈRE Jean-Louis,

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

Objet : Adhésion à l'École Intercommunale de Musique du Lauragais

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la nécessité de renouveler convention d'adhésion à l'École Intercommunale de Musique du Lauragais.

La convention est renouvelée pour une durée d'une année, à compter de septembre 2023 pour l'année de formation (du 15 septembre 2023 au 30 juin 2024), et pourra être reconduite tacitement chaque année.

La participation annuelle est fixée à 250,00 € par élève.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la convention avec le Syndicat de Gestion de l'École Intercommunale de Musique du Lauragais représenté par son Président, Monsieur Jean-Clément CASSAN, et charge Monsieur le Maire de signer cette dernière.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Rémy ZANATTA

Transmis au représentant de l'Etat le : 27/07/2023

Publié le : 28/07/2023

